EAU 2025 - 2030 LES SOLUTIONS SONT DANS L'ACTION

LES AIDES FINANCIÈRES
DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE



Études générales et recherche appliquée

BUDGET

2 millions d'euros/an

pour les études générales et la recherche.

OBJECTIFS

Soutenir les projets qui enrichissent la connaissance sur les ressources en eau, grâce à des études générales et de la recherche appliquée. En intégrant les enjeux émergents, notamment ceux liés au changement climatique, ces initiatives permettent d'anticiper les impacts et de développer des solutions adaptées aux défis actuels et futurs.

4 grandes priorités du 12e programme

1. Accompagner le développement des politiques de l'eau dans les territoires
2. Assurer les équilibres entre ressource disponible, usages et besoins des milieux en recherchant la sobriété et en déployant le mix de solutions pertinentes
3. Préserver et restaurer les milieux aquatiques et leur biodiversité
4. Protéger la qualité de l'eau

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

eau GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

AGIR FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les études et la recherche appliquée sont au cœur des efforts pour répondre aux défis posés par le changement climatique. Pour les six prochaines années, **la priorité sera donnée aux études et à la recherche sur les impacts du changement climatique, avec un accent particulier sur les solutions d'adaptation notamment les Solutions fondées sur la Nature (SfN) et les moyens de les mettre en œuvre.** Cette priorisation s'inscrit dans un contexte riche de nouvelles opportunités, notamment grâce aux résultats d'*Explore 2* qui permet de développer des scénarios plus robustes pour l'avenir et d'explorer des pistes d'adaptation innovantes.

73 %

de ce programme d'intervention
est destiné à des actions contribuant
à l'adaptation au changement climatique.

DES SOLUTIONS À ACTIONNER

Autant que possible, l'atteinte des objectifs des projets sera évaluée à l'aide d'indicateurs de résultats adaptés au cas par cas, selon le type d'opération accompagnée et définis en concertation avec l'Agence. Ils pourraient par exemple porter sur : la forme de la valorisation des résultats, les modalités de transfert opérationnel des connaissances acquises, les retombées pour la société, etc.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION PRINCIPALES

L'agence de l'eau Adour-Garonne soutient les études générales et la recherche appliquée en offrant des aides à toute personne publique ou privée qui contribue aux objectifs fixés. **Les projets disposant d'un co-financement seront considérés comme prioritaires**, car ils renforcent la synergie entre acteurs et favorisent une mobilisation collective pour des solutions durables.

Les projets de recherche fondamentale qui traitent des fondements des phénomènes et des faits observables, sans envisager une application ou une utilisation particulière ne seront pas soutenus. De même, les projets de recherches industrielles (au sens des régimes cadres exemptés de notification) à visée économique, ne sont pas éligibles aux aides de l'Agence.

Les dépenses éligibles liées aux études générales, aux projets de recherche sont :

- les frais des personnels
- les frais indirects relatifs au fonctionnement de la structure
- les investissements ou amortissements
- les autres dépenses directes (consommables,fournitures, déplacements, prestations externes...)

OPÉRATIONS NON ÉLIGIBLES

- Les opérations ne répondant pas à l'objectif opérationnel
- Les projets de recherche fondamentale (qui traite les fondements des phénomènes et des faits observables, sans envisager une application ou une utilisation particulière)
- Les projets de recherche industrielle (au sens des régimes cadres exemptés de notification) à visée économique



COMMENT DÉPOSER UNE AIDE ?

1. Sélectionner la thématique
« Connaissance générale (études scientifiques), recherche et innovation, suivi des milieux et connaissance environnementale ».

2. Sélectionner l'un des dispositifs d'aide associé présenté dans le tableau ci-dessous.

TUTOS

Lien vers la plateforme Rivage :
rivage.eau-adour-garonne.fr/appli/

LES PROJETS ACCOMPAGNÉS

NATURE DE L'OPÉRATION	DISPOSITIF RIVAGE CORRESPONDANT	TAUX D'AIDE MAXIMUM
Études générales	**Études générales de connaissance et recherche appliquée**	**50%**
Projets de recherche appliquée	**Études générales de connaissance et recherche appliquée**	**50%**
Exercices de prospective, expertise et évaluation	**Études générales de connaissance et recherche appliquée**	**50%**
Valoriser les études et résultats de recherches afin de maximiser leur impact, leur diffusion et sensibiliser	**Communication et sensibilisation**	**50%**

Taux d'aide de **50 % max**

VOS INTERLOCUTEURS

UNITÉS TERRITORIALES :

- **TOULOUSE :** Ariège, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Tarn, Tarn-et-Garonne, Aude
- **BORDEAUX :** Charente, Charente-Maritime, Gironde, Lot-et-Garonne, Deux-Sèvres, Viennes
- **PAU :** Landes, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées
- **RODEZ :** Aveyron, Gard, Lot, Lozère
- **BRIVE-LA-GAILLARDE :** Cantal, Corrèze, Creuse, Dordogne, Puy-de-Dôme, Haute-Vienne

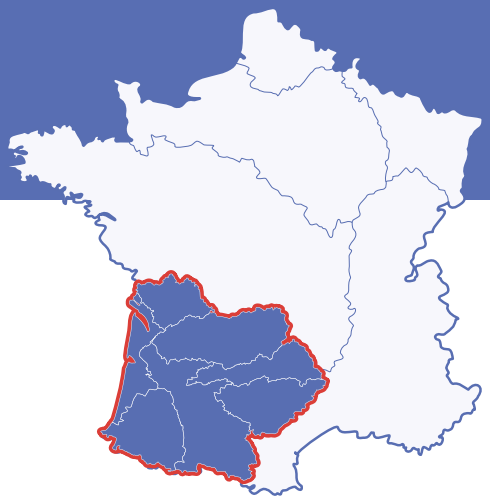

SUR L'ENSEMBLE DU BASSIN

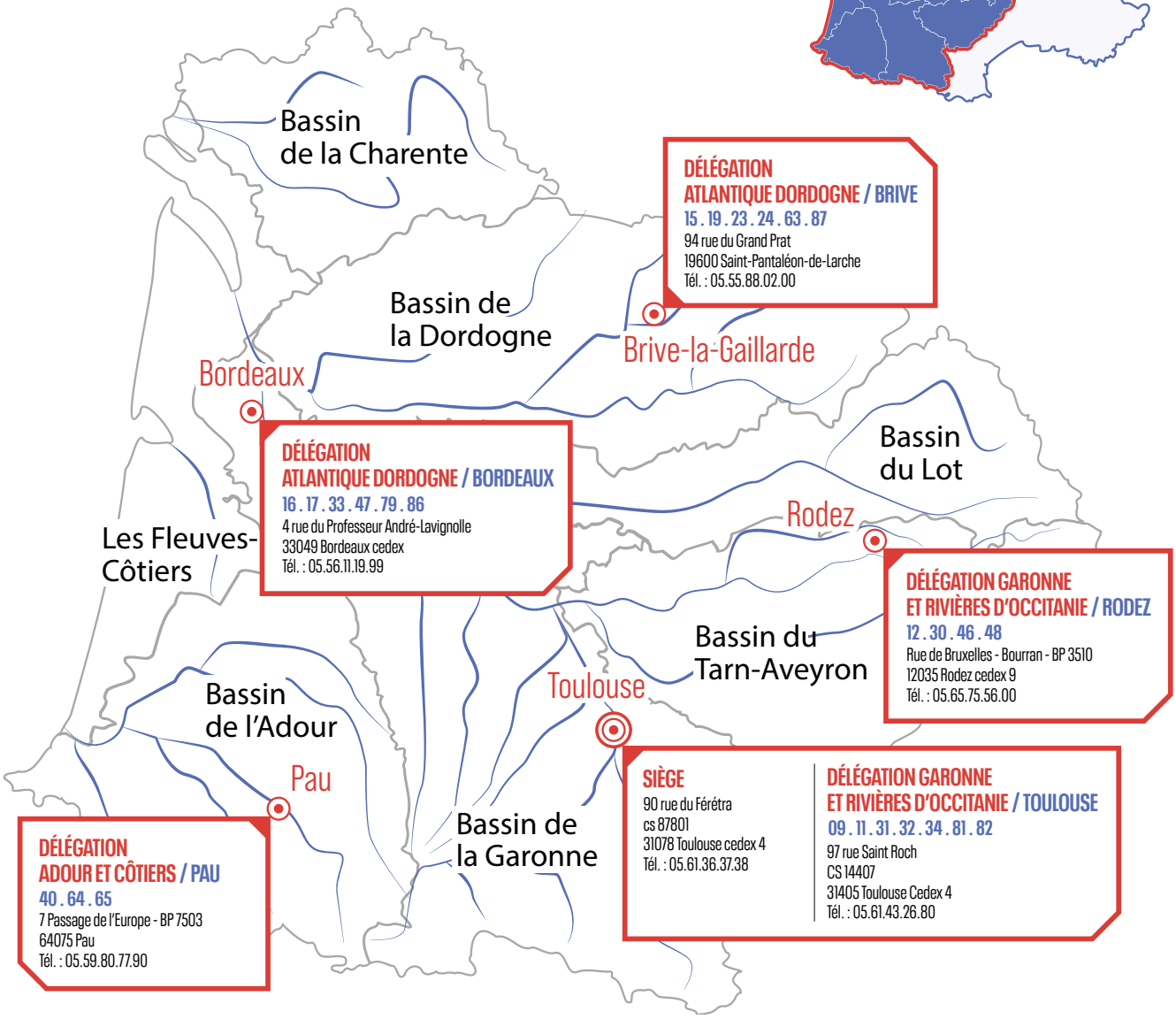

DÉLÉGATION ATLANTIQUE DORDOGNE / BRIVE
15 . 19 . 23 . 24 . 63 . 87
94 rue du Grand Prat
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche
Tél. : 05.55.88.02.00

DÉLÉGATION ATLANTIQUE DORDOGNE / BORDEAUX
16 . 17 . 33 . 47 . 79 . 86
4 rue du Professeur André-Lavignolle
33049 Bordeaux cedex
Tél. : 05.56.11.19.99

DÉLÉGATION GARONNE ET RIVIÈRES D'OCCITANIE / RODEZ
12 . 30 . 46 . 48
Rue de Bruxelles - Bourran - BP 3510
12035 Rodez cedex 9
Tél. : 05.65.75.56.00

SIÈGE
90 rue du Férétra
cs 87801
31078 Toulouse cedex 4
Tél. : 05.61.36.37.38

DÉLÉGATION GARONNE ET RIVIÈRES D'OCCITANIE / TOULOUSE
09 . 11 . 31 . 32 . 34 . 81 . 82
97 rue Saint Roch
CS 14407
31405 Toulouse Cedex 4
Tél. : 05.61.43.26.80

DÉLÉGATION ADOUR ET CÔTIERS / PAU
40 . 64 . 65
7 Passage de l'Europe - BP 7503
64075 Pau
Tél. : 05.59.80.77.90

Version de novembre 2025